

Gilbert Frigon

Avocat



Profil

Admis au barreau du Québec en 1981, Me Frigon pratique le droit criminel depuis plus de 35 ans. Il a débuté sa carrière de criminaliste au Bureau d'aide juridique de Montréal de 1981 à 1984, pour s'établir ensuite en pratique privée. Il se joint à l'équipe *Boro Polnicky Lighter* en 2003.

Au cours de sa carrière, Me Frigon a plaidé avec succès de nombreux dossiers, dont plusieurs d'envergure et médiatisés, dans différents domaines du droit criminel, que ce soit de gangstérisme, de trafic de drogues, de vol, de fraude, de blanchiment d'argent, de crimes contre la personne et autres.

Me Frigon a représenté des individus et des entreprises dans plusieurs districts de la province de Québec, autant devant la Cour provinciale que la Cour supérieure. Il a également agi dans des dossiers en Ontario, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick.

Éducation

LL.B., Université de Montréal (1980)

Associations et autres activités professionnelles

Barreau du Québec (1981)

Association des avocats de la défense de Montréal – membre

Association québécoise des avocats et avocates de la défense – membre